

Moins d'actifs sur des exploitations toujours plus grandes

L'Auvergne fait partie des trois régions françaises où l'agriculture se maintient le mieux. Son territoire est maillé, en 2007, par 17 000 exploitations professionnelles. Moins nombreuses qu'en 2000 ces fermes s'agrandissent et entretiennent une surface identique de 1,4 million d'hectares. Le travail agricole se recentre entre les mains des responsables d'exploitation. Les femmes se sont davantage positionnées sur des fonctions de coexploitantes.

En 2007, l'Auvergne compte 24 200 exploitations agricoles. On en recensait près de 30 000 en 2000. Ainsi, en sept ans, environ une exploitation sur cinq a cessé son activité.

L'agriculture auvergnate s'appuie sur un maillage de 17 000 exploitations professionnelles (voir encadré). Elles représentent désormais sept exploitations sur dix. Les exploitations professionnelles sont plus résistantes que les autres d'importance économique moindre. Avec un rythme annuel de disparition de 2 %, l'Auvergne est une des trois régions françaises qui affichent les taux les plus faibles. En moyenne, la France accuse un taux de disparition de 2,7 %.

Dans la région, le Cantal et l'Allier sont les départements les moins touchés (- 1,8 %) et tous deux ont une très forte représentation d'exploitations professionnelles (respectivement 83 % et 70 %).

La concentration vers de plus grosses structures se poursuit

Les exploitations professionnelles gèrent 1,4 million d'ha, quasiment la même surface qu'en 2000. C'est 93 % de la SAU régionale. Moins nombreuses, les exploitations disposent de plus de terres et s'agrandissent en récupérant en partie les surfaces libérées par celles qui ferment leur porte.

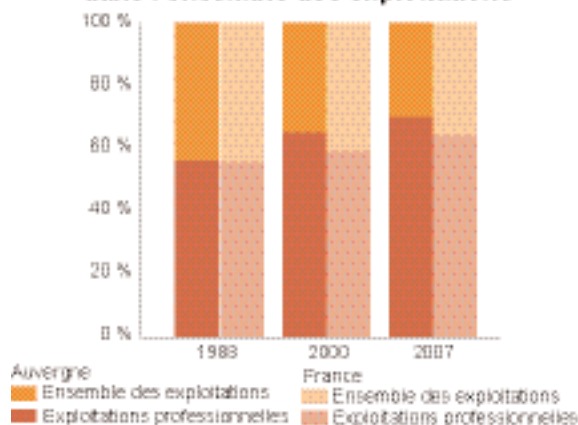
Avec une SAU moyenne de 82 ha, les exploitations professionnelles ont

gagné 11 ha en sept ans dans la région. Cette taille moyenne cache cependant de grandes disparités selon le département. Elle varie du simple au double, de 118 ha dans l'Allier, elle ne dépasse pas les 60 ha en Haute-Loire, pour les extrêmes.

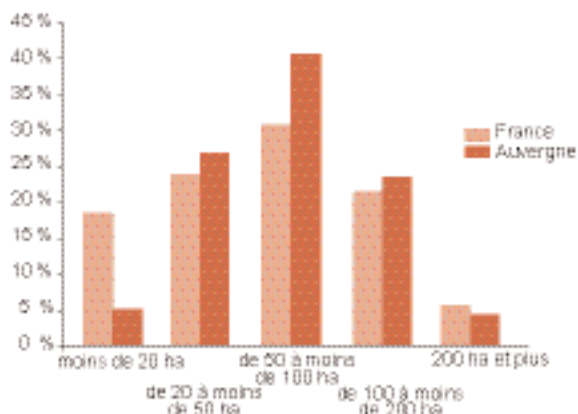
En France, une exploitation met en valeur un peu plus de 77 ha en moyenne, 12 de plus qu'en 2000.

La physionomie de l'agriculture a quelque peu changé en sept ans. En Auvergne, les exploitations de moins de 20 ha et surtout celles de 20 à 50 ha ont une représentation plus faible qu'en 2000. Si les fermes moyennes, entre 50 et 100 ha, ont gardé le même poids, l'effectif des plus grandes s'est, en revanche, bien étoffé. On compte désormais

Part des exploitations professionnelles dans l'ensemble des exploitations



Une répartition par taille bien différente entre l'Auvergne et la France

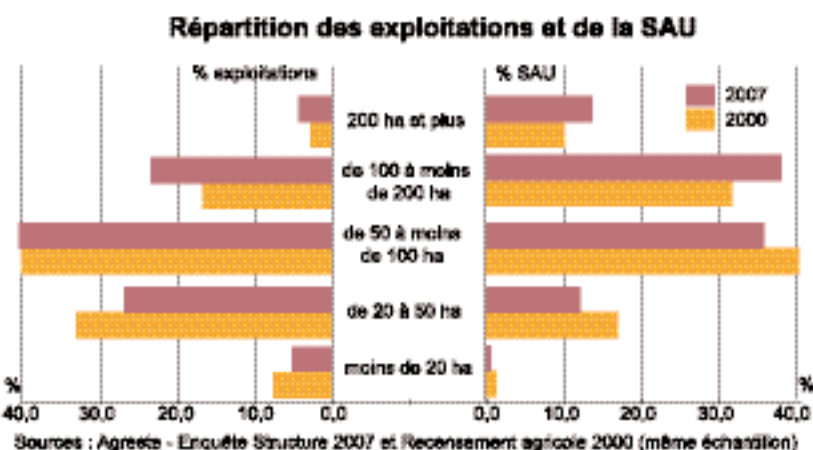


4 700 exploitations de plus de 100 ha, soit 900 de plus qu'en 2000. Ce sont les seules gagnantes sur la période, toutes les autres classes ont perdu des effectifs et particulièrement les plus petites.

La répartition française est bien différente avec une plus forte proportion de petites unités de moins de 20 ha et une classe moyenne (entre 50 et 100 ha) moins représentée.

Les formes sociétaires grignent du terrain

L'organisation des exploitations évolue de plus en plus vers les formes sociétaires. L'exploitant individuel fait malgré tout de la résistance en Auvergne (69 % des exploitations contre 59 % en France). Ce mode juridique est pourtant en baisse mais il recule toujours plus vite en France qu'en Auvergne et la différence de comportement s'accroît. Des deux types de sociétés les plus répandus, l'Auvergnat choisit très nettement de s'installer en GAEC. La forme EARL reste encore en retrait, malgré une plus forte évolution depuis 2000. Les agriculteurs auvergnats se distinguent du comportement observé nationalement. Sur l'ensemble du territoire, en effet, les EARL ont une plus forte représentation que les GAEC et leur développement depuis 2000 est continu alors qu'il est devenu négatif pour les GAEC.



Une spécialisation viande qui s'affirme

En Auvergne, l'essentiel du territoire agricole est destiné à l'élevage. La production fourragère occupe près de huit hectares de SAU sur dix. Dans cet environnement, les bovins ont une place prépondérante, ils sont présents dans 86 % des exploitations professionnelles (53 % en métropole) et représentent plus de 8 % de l'effectif national.

Au total, 72 % des exploitations ont fait de l'élevage bovin leur spécialité, en bovin lait, bovin viande ou mixte (31 % en France).

La spécialisation en bovin viande prend largement la première place dans le paysage agricole auvergnat. Avec 5 800 exploitations,

cette orientation est la seule à afficher une évolution positive depuis 2000, plus sensible sur les deux dernières années. La superficie moyenne de ces exploitations s'est agrandie de 9 ha et le cheptel s'est enrichi de 6 vaches allaitantes pour atteindre un effectif moyen de 59 têtes.

Très longtemps prédominant en Auvergne, le secteur laitier poursuit son recul (- 2,6 % annuellement entre 2000 et 2007). Si l'on compte moins de producteurs laitiers (5 200 en 2007), ils disposent en moyenne de surfaces plus grandes (+ 12 ha) et possèdent 38 vaches laitières, soit 4 de plus qu'en 2000.

Les élevages mixtes associant les bovins pour le lait et pour la viande sont les plus touchés. Ces systèmes perdent de façon régulière 6,3 % de leurs exploitations chaque année. Pour beaucoup, il s'agit vraisemblablement d'une reconversion vers la spécialisation bovin viande.

L'élevage d'ovins ou de caprins concerne 1 400 exploitations. En moyenne sur sept ans, le taux de disparition annuel est de 2,2 %, identique au taux national, mais le reflux s'est accentué depuis 2005.

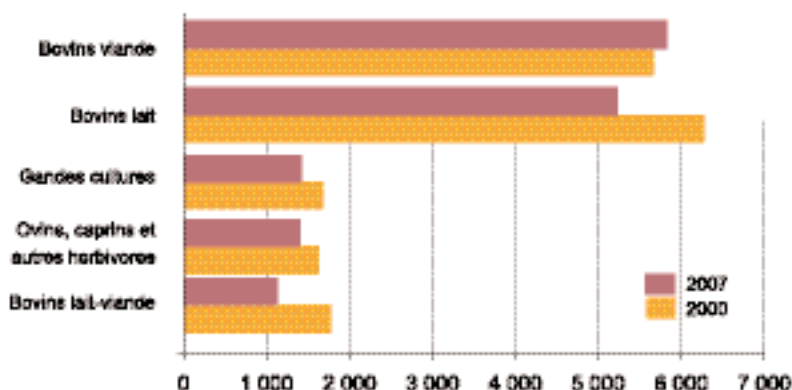
L'Auvergne ne compte plus que 1 400 exploitations orientées "grandes cultures". Elles mettent en valeur 97 ha en moyenne, 15 ha de plus qu'en 2000. Le rythme de disparition pour cette OTEX atteint 2,3 % par an avec une forte accélération les deux dernières années.

Les exploitations professionnelles par statut juridique

	2007	Poids des statuts en 2007	Evolution 2007/2000
Auvergne			
Exploitants individuels	11 735	69 %	- 24,1 %
Sociétés	5 260	31 %	+ 26,4 %
dont GAEC	3 040	18 %	+ 23,1 %
EARL	1 836	11 %	+ 41,3 %
France métropolitaine			
Exploitants individuels	191 763	59 %	- 30,4 %
Sociétés	134 091	41 %	+ 13,7 %
dont GAEC	41 095	13 %	- 1,1 %
EARL	69 513	21 %	+ 26,1 %

GAEC : groupement agricole d'exploitations en commun
EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

La spécialisation viande se confirme en Auvergne



Sources : Agreste - Enquête Structure 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

De moins en moins d'actifs agricoles

Moins de 36 000 personnes participent aux activités agricoles dans les exploitations professionnelles auvergnates en 2007, hors emplois saisonniers. Depuis le recensement de 2000, le recul du nombre des actifs atteint 18 %, une évolution similaire à celle enregistrée en France. Cette diminution accompagne logiquement la disparition des exploitations mais de façon nettement plus amplifiée (13 % d'exploitations en moins sur la période).

Le travail à la ferme reste une affaire de famille en Auvergne. Les salariés permanents sont, en effet, peu nombreux dans les exploitations régionales, moins de 2 000 en dehors du cercle familial. Leur effectif s'est cependant mieux maintenu qu'en France (- 4 % contre - 7 %).

Au sein de la population agricole, la seule catégorie d'actifs en progression est celle des coexploitants. Au total sur les sept années, leur nombre s'est envolé dans la région (+ 329 % contre + 12 % sur l'ensemble du territoire national). Leur progression va de pair avec la montée des formes sociétaires. Une part importante des conjoints a aussi choisi de devenir coexploitants, leur nombre progresse de presque 40 % en Auvergne. Les autres actifs familiaux, en revanche, se font de plus en plus rares (- 37 %).

Pour la bonne marche des exploitations professionnelles, il faut, en

2007, compter l'équivalent du travail de 30 144 personnes employées à temps plein. Cette quantité de travail calculée en unité de travail annuel (UTA) est en baisse de 13 %. La part accomplie par les actifs familiaux est évidemment très

importante en Auvergne (autour de 91 %, contre 71 % en France) et elle est quasiment stable dans le temps. La charge de travail repose de plus en plus sur les seules épaules du chef ou des coexploitants (73 % des UTA, contre 67 % en 2000). Les autres membres de la famille se sont quelque peu désengagés de la ferme.

La productivité du travail ne cesse d'augmenter. Sur une surface régionale quasiment stable, une UTA valorise 46 ha en 2007, c'est 6 ha de plus que sept ans plus tôt et 10 ha de plus qu'en France. Les orientations sont plus ou moins consommatrices de temps de travail. Ainsi, dans la région, une seule UTA suffit pour s'occuper de 66 ha en spécialisation grandes cultures et de 60 ha en bovin viande. En revanche, une UTA gère 35 ha dans les élevages de bovins lait.

Chiffres-clés sur les exploitations professionnelles en 2007 Auvergne - France

	Nombre	Variation annuelle moyenne 2007-2000	Nombre d'ha mis en valeur par UTA	Taille moyenne en ha
Exploitations professionnelles par système de production				
Auvergne	17 002	- 2,0 %	46,4	82
dont grandes cultures	1 421	- 2,3 %	66,1	97
bovins lait	5 227	- 2,6 %	35,1	68
bovins viande	5 815	0,4 %	59,8	95
bovins lait-viande	1 130	- 6,3 %	41,6	88
ovins, caprins	1 399	- 2,2 %	42,7	68
France métropolitaine	326 225	- 2,7 %	35,6	77
dont grandes cultures	74 541	- 2,0 %	67,3	116
bovins lait	53 045	- 4,0 %	37,7	71
bovins viande	39 697	- 0,9 %	55,0	86
bovins lait-viande	8 506	- 4,7 %	49,0	105
ovins, caprins	19 292	- 2,2 %	41,8	80
Départements de l'Auvergne				
	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
Nombre	4 050	4 605	3 461	4 886
Taille moyenne en ha	118	75	60	75
Nombre d'ha mis en valeur par UTA	64,7	41,7	33,5	44,4
Variation annuelle moyenne 2007/2000 des exploitations	- 1,8 %	- 1,8 %	- 2,2 %	- 2,3 %
Par système de production				
Grandes cultures	437	ns	ns	921
Bovins lait	ns	1 696	1 846	1 569
Bovins viande	2 206	1 939	436	1 234
Bovins lait-viande	ns	624	186	257
Ovins, caprins	435	ns	430	ns
ns : non significatif				

Sources : Agreste - Enquête Structure 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

Un actif sur trois est une femme

En 2007, un peu moins de 12 000 femmes sont impliquées dans les travaux agricoles des exploitations professionnelles en Auvergne. Elles représentent un peu plus du tiers de la population active agricole. Depuis 2000, elles sont nombreuses à avoir déserté les fermes (- 21 % contre - 17 % pour les hommes).

Un petit quart des femmes est à la tête d'une exploitation dans la région. C'est une représentation un peu plus faible qu'en France (3 points de moins). Le nombre de femmes chefs d'exploitation a baissé de 20 % entre 2000 et 2007 en Auvergne comme en France. En revanche, les femmes se sont davantage positionnées sur des fonctions de coexploitantes. Les conjointes en particulier ont fait massivement ce choix (+ 59 % depuis 2000 en Auvergne). Elles ont aussi largement opté pour le statut de "conjoint collaborateur". Mis en place en 2000, ce statut leur offre un droit à la retraite et une protection sociale.

Le volume de travail fourni par les femmes représente à peine 27 % du total des UTA et il est en baisse de 18 % depuis 2000.

Des chefs plus âgés...

En 2007, l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 46 ans en

Auvergne, un an de moins qu'en France mais près de trois ans de plus qu'en 2000. Les moins de 40 ans ne forment plus le plus gros contingent de chefs. Leur représentativité est tombée de 37 % à 28 %. Les classes plus âgées ont toutes gagné des effectifs surtout à partir de 50 ans (+ 14 %).

Le renouvellement des exploitants qui partent à la retraite n'est plus toujours assuré par les jeunes générations. Plus des deux-tiers des agriculteurs âgés de plus de 50 ans déclarent ne pas connaître un repreneur à leur succession. Ces cas étaient moins fréquents en 2000 (58 %).

... et plus professionnels

Le niveau de formation s'est encore amélioré depuis 2000 en Auvergne comme sur l'ensemble du territoire national.

Les responsables d'exploitations sont plus professionnels. Dans la région, les trois-quarts des chefs ont reçu une formation agricole. En 2007, près de 70 % d'entre eux sont à la direction d'une exploitation avec une formation agricole d'un niveau au moins secondaire, ils étaient 53 % en 2000.

Exploitations non professionnelles en Auvergne en 2007

Nombre	7 175
Taille moyenne	14 ha
Part dans le total des exploitations	30 %
Part dans la SAU totale	7 %

Source : Agreste - Enquête Structure 2007

En 2007, on compte 7 200 exploitations non professionnelles en Auvergne. Depuis 2000, elles disparaissent à un rythme beaucoup plus rapide que les professionnelles, soit - 5 % par an. Au total, elles gèrent 101 000 ha de SAU. L'élevage reste l'activité dominante. L'orientation "ovins - caprins" concerne 36 % des exploitations non professionnelles. La spécialisation bovin viande est bien présente (22 % des non professionnelles) mais aussi les grandes cultures (11 %).

La représentation des exploitations non professionnelles dans chacune de ces orientations n'est pas négligeable. Chez les moutonniers notamment 65 % des exploitations sont non professionnelles. Pour les céréaliers la part des non professionnels atteint 35 %. Ces derniers font souvent réaliser leurs travaux par des entreprises (ETA).

Les exploitations non professionnelles fournissent en moyenne l'équivalent du travail d'une personne à mi-temps et occupent 21 % des actifs agricoles familiaux. Plus encore que pour les professionnelles, les Auvergnats choisissent le statut d'exploitant individuel (86 % des cas).

Les femmes s'imposent davantage comme responsables (28,5 % des cas).

Méthodologie

L'enquête sur la structure des exploitations de 2007 a été effectuée de l'automne 2007 au début de l'année 2008 sur un échantillon de 74 000 exploitations en France métropolitaine (2 900 en Auvergne). Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2007 sont ici comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent différer légèrement de celles du recensement exhaustif.

L'exploitation agricole est une unité économique à gestion unique, qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée, ou encore vingt ares de cultures spécialisées, ou bien posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches,...).

L'exploitation agricole professionnelle satisfait à deux critères supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 12 hectares de blé. Elle doit aussi utiliser au minimum l'équivalent de 75 % du travail fourni par une personne occupée à plein temps pendant une année.

Il existe des passages permanents entre les deux types d'agriculture, professionnelle ou non. Ainsi, un agriculteur professionnel peut-il réduire progressivement sa superficie avant de cesser son activité, jusqu'à se trouver classé parmi les non professionnels. Quand l'exploitation est reprise, elle peut à nouveau rejoindre le groupe des exploitations professionnelles.